Image not found or type unknown

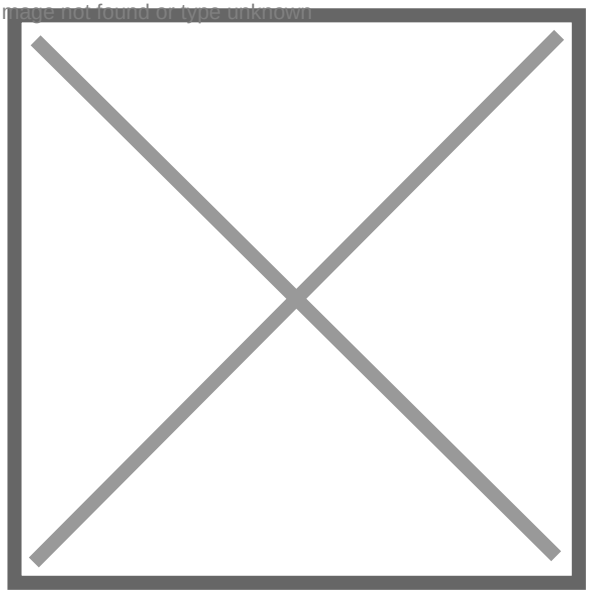

Séparation - garde d'enfant

Par **thalys21**, le **13/05/2008** à **11:52**

Voilà je suis en couple depuis trois ans et nous avons une petite de un an, depuis un an il a changé est devenu distant. Il y a des fois où il rentre du travail bien arrosé et m'insulte (il m'a même attrapé le poignée m'a dit que j'étais horrible et je passe sur les noms d'oiseaux auxquelles il m'a comparées). la dernière fois, je lui ai demandé de venir avec moi chez le médecin pour un vaccin de notre petite et cela l'a mis en colère, il m'a dis qu'il ne me supportait plus et qu'il ne voulait plus vivre avec moi. je lui ai demandé ce qu'on allait faire pour notre enfant et il m'a menacé d'aller voir un juge pour la garde. Je me suis mise à pleurer, je suis prête à sacrifier mon existence et passer ma vie avec lui si on me menace de me retirer ma fille. J'ai déménagé pour lui mais je veux revenir chez moi environ 150 Kms, j'ai un travail à mi-temps et je garde mon enfant tous les après midi. J'ai fait de la dépression il y a trois ans, peut-il s'en servir contre moi ? (je vais bien aujourd'hui)
Que faire je ne supporte plus de vivre comme ca je ne suis pas un chien.
Peut-on me retirer mon enfant?(quels sont les motifs qui font qu'on retire la garde à une mère?)

Par **JUGE**, le **14/05/2008** à **13:44**

ne demenagez pas avant d avoir vu un avocat car moi après des coups +itt de trois jours +plainte on ma enlve la garde de mes filles car pour leur stabilité on les laisse avec leur papa;c est la mode la garde aux peres et il dira avec son avocat que cous etes depressive ,faicle quand on eszt une femme et que nous sommes prises pôur un punching ball et qu on a subi une emprise...BON COURAGE ...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés